FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

EQUIPE DE FRANCE

NATATION COURSE

CRITÈRES DE SÉLECTION 2027



EQUIPE DE FRANCE

Sélections internationales

Principes généraux

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition du Directeur des équipes de France.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

En cas d'égalité pour une sélection, les nageurs seront départagés sur leur performance dans l'ordre des priorités suivantes :

- en série lors de la compétition concernée,
- puis, sur leur meilleur temps de l'épreuve dans la base fédérale des classements nationaux 2027 en bassin de 50 m, à la date de la sélection.
- puis, selon leur IMP^{R} de la saison en cours.

Précision concernant la rédaction : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit «les nageurs… », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ».

Les rendez-vous des Bleus

EQUIPE DE FRANCE

Sélections internationales

NATATION COURSE

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION



Fond cartographique : Natural Earth

Les rendez-vous des bleus

1. **Championnats du monde**
   Budapest · HUN
2. **Championnats d'Europe en petit bassin**
   Dates et lieux à déterminer
3. **Jeux mondiaux universitaires**
   Chungcheong · KOR
4. **Championnats d'Europe U23**
   Istanbul · TUR
5. **Championnats du monde Juniors**
   Dates et lieux à déterminer
6. **Championnats d'Europe Juniors**
   Bjelovar · CRO
7. **Festival Olympique de la Jeunesse Européenne**
   Lignano Sabbiadoro · ITA
8. **Coupe de la Confédération Méditerranéenne de Natation**
   Dates et lieux à déterminer

Page mise à jour le jeu. 15 oct. 2026

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

Critères de sélection 2027

Championnats du monde Budapest (HUN)

du samedi 10 au dimanche 18 juillet



NATATION COURSE

WORLD AQUATICS

page mise à jour le *ven. 23 oct. 2026*

Responsable d'équipe

Denis AUGUIN

Entraîneur en chef

Michel CHRETIEN

Epreuves au programme

Dames et messieurs : 50 - 100 -200 -400 -800 -1500 nage libre | 50 -100 - 200 dos | 50 - 100 - 200 brasse 50 - 100 - 200 papillon | 200 - 400 4 nages

Dames et messieurs : 4 x 100 - 4 x 200 nage libre | 4 x 100 4 nages

Mixtes : 4 x 100 4 nages

1 COMPÉTITIONS et PÉRIODE DE SÉLECTION

1.1 Championnats de France ELITE
du samedi 29 mai au jeudi 3 juin- Dunkerque — T1

1.2 Période de référence des performances
Du 1er septembre 2026 au 23 mai 2027
Compétitions référencées au calendrier World Aquatics — T2

2 MODALITÉS DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES

2.1 La participation à la compétition du **point 1.1** est obligatoire pour prétendre à une sélection, y compris au titre **du point 2.3**.

2.2 Lors de la compétition référencée au **point 1.1,** pour chaque épreuve, les performances des deux nageurs les plus rapides en **finale A** (en séries pour les 800 et 1500 nage libre) seront considérées si et seulement s'ils répondent aux exigences chronométriques des temps référencés dans la colonne **T1**.

2.3 Le meilleur temps réalisé au cours de la période référencée au **point 1.2** sera considéré si et seulement s'il répond aux exigences chronométriques des temps référencés dans la colonne **T2**.

2.4 Au regard des **points 2.1, 2.2 et 2.3,** les deux meilleures performances de chaque épreuve individuelle seront proposées à la sélection, toutes modalités confondues, étant entendu qu'un seul nageur pourra être retenu au titre du **point 2.3.**

TEMPS DE QUALIFICATION - ÉPREUVES INDIVIDUELLES Dames & Messieurs

	T1	T2	T1	T2		T1	T2	T1	T2
50 nage libre	24.65	24.56	21.83	21.69	50 brasse	30.35	30.35	27.01	26.93
100 nage libre	53.61	53.60	48.08	47.86	100 brasse	1:06.79	1:06.10	59.49	59.27
200 nage libre	1:57.26	1:56.43	1:46.26	1:45.83	200 brasse	2:23.91	2:23.49	2:09.68	2:09.35
400 nage libre	4:07.70	4:06.27	3:46.68	3:45.46	50 papillon	25.75	25.62	23.04	22.91
800 nage libre	8:26.71	8:26.71	7:48.66	7:47.04	100 papillon	57.62	57.38	51.36	51.06
1500 nage libre	16:09.09	16:08.65	14:59.09	14:51.62	200 papillon	2:08.43	2:08.15	1:55.68	1:54.69
50 dos	27.72	27.57	24.61	24.53	200 4 nages	2:11.47	2:09.90	1:57.94	1:57.54
100 dos	59.86	59.49	53.59	53.00	400 4 nages	4:38.53	4:37.33	4:12.50	4:11.52
200 dos	2:10.07	2:08.95	1:56.79	1:56.05					

3 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

3.1 Être sélectionné sur une épreuve individuelle.

3.2 Avoir réalisé le temps du tableau **T3** ci-après au cours de la période du 2 mars 2026 au 20 juin 2027 *(règle World Aquatics).*

3.3 Au regard des **points 3.1 et 3.2**, les demandes exprimées seront étudiées au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe. Ces engagements ne pourront pas être prioritaires sur le programme des épreuves individuelles et des relais.

3.4 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

4 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX RELAIS

4.1 La qualification des relais pour Los Angeles 2028 s'opère lors de ces championnats du monde :

- LA28 autorise la sélection d'un quota prédéfini de nageurs non qualifiés individuellement en fonction du nombre de relais qualifiés pour composer les relais.
- Budapest 2027 autorise la sélection d'un quota prédéfini de nageurs non qualifiés individuellement en fonction du nombre de relais qualifiés pour composer les relais.

4.2 Pour la composition de chaque relais des championnats du monde, seront considérés en priorité les nageurs qualifiés individuellement, en tenant compte de la charge de leurs programmes et de leurs possibilités de qualification en finales individuelles.

4.3 Au regard du **point 4.2**, la sélection des relais 4 x 100 et 4 x 200 nage libre dames et messieurs sera considérée en fonction de l'**addition des quatre premiers de la finale A** lors de la compétition référencée au **point 1.1**. Le temps des séries de ces quatre nageurs pourra être pris en compte pour évaluer le potentiel du classement de chaque relais lors des championnats du monde .

4.4 Au regard du **point 4.2**, la sélection des relais 4 x 100 4 nages dames, messieurs et mixte sera considérée en fonction de l'addition de la meilleure performance individuelle **réalisée en finale A** dans chacune des quatre spécialités par quatre nageurs différents lors de la compétition référencée au **point 1.1**. Pour le relais mixte, la meilleure combinaison chronométrique respectant la composition de deux nageuses et deux nageurs sera considérée. Le temps en série de ces nageurs pourra être pris en compte pour évaluer le potentiel du classement de chaque relais lors des championnats du monde .

4.5 Au regard des **points 4.2, 4.3 et 4.4** et en considérant les contraintes réglementaires listées au **point 4.1,** les nageurs non sélectionnés individuellement pourront être proposés à la sélection selon les performances qu'ils auront réalisées dans le périmètre du **point 1.**

4.6 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

5 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

5.1 Toutes les sélections sont établies sous réserve qu'une préparation adaptée à la performance lors de cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les présents critères sont établis sur la base des règlements de World Aquatics connus à la date de publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de sélection ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

TEMPS DE QUALIFICATION ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES Dames & Messieurs T3

Période de réalisation : du 2 mars 2026 au 20 juin 2027

Performances à réaliser sur les compétitions référencées au calendrier World Aquatics

50 nage libre	24.86	21.91	50 brasse	30.75	27.20
100 nage libre	54.25	48.33	100 brasse	1:06.87	59.75
200 nage libre	1:58.23	1:46.67	200 brasse	2:25.91	2:10.32
400 nage libre	4:10.23	3:47.57	50 papillon	25.97	23.28
800 nage libre	8:34.62	7:48.66	100 papillon	58.31	51.58
1500 nage libre	16:24.56	15:01.89	200 papillon	2:09.21	1:56.35
50 dos	27.97	24.89	200 4 nages	2:12.29	1:59.05
100 dos	1:00.46	53.78	400 4 nages	4:43.06	4:16.91
200 dos	2:10.35	1:57.10			



FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

Critères de sélection 2027

Jeux mondiaux universitaires Chungcheong (KOR)

du lundi 2 au dimanche 8 août

NATATION COURSE

page mise à jour le *ven. 23 oct. 2026*

Responsable d'équipe

Franck SCHOTT

Epreuves au programme

Dames et messieurs : 50 - 100 -200 -400 -800 -1500 nage libre | 50 -100 - 200 dos | 50 - 100 - 200 brasse
50 - 100 - 200 papillon | 200 - 400 4 nages
Dames, messieurs et mixtes : 4 x 100 nage libre | 4 x 100 4 nages | Dames et messieurs : 4 x 200 nage libre

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2028.!!

1 COMPÉTITION DE SÉLECTION

Championnats de France ELITE
du samedi 29 mai au jeudi 3 juin - Dunkerque

2 CONDITIONS OBLIGATOIRES

2.1 Être licencié à la Fédération française du sport universitaire (FFSU) pour la saison 2026/2027.

2.2 Conditions spécifiques aux nageurs ayant terminé leur cycle d'étude par l'obtention d'un diplôme universitaire en 2026 : leur sélection pourra être proposée dans la mesure où les Jeux mondiaux universitaires sont organisés tous les deux ans.

3 MODALITÉS DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES

3.1 Participer aux championnats de France FFSU.

3.2 Au regard du **point 3.1** concernant les nageurs qui s'entrainent à l'étranger : la participation aux épreuves universitaires de leur pays d'accueil pourra être considérée comme suffisante pour intégrer le processus de sélection.

3.3 Dans la **limite de 2 nageurs par épreuve**, avoir réalisé, en priorité en finale A (en séries pour les 800 et 1500 m nage libre dames et messieurs) ou, à défaut, en finale B, l'un des temps exigés dans le tableau ci-dessous.

3.4 Le cas échéant, toute décision finale incombe aux Directeurs Techniques Nationaux (FFFSU/FFN) ou à leurs représentants.

TEMPS DE QUALIFICATION - ÉPREUVES INDIVIDUELLES Dames & Messieurs

50 nage libre	25.06	22.22	50 brasse	30.95	27.49
100 nage libre	54.62	48.97	100 brasse	1:07.54	1:00.30
200 nage libre	1:58.88	1:47.87	200 brasse	2:26.06	2:11.41
400 nage libre	4:11.27	3:48.94	50 papillon	26.22	23.47
800 nage libre	8:32.32	7:53.41	100 papillon	58.78	52.26
1500 nage libre	16:23.18	15:07.69	200 papillon	2:11.16	1:57.46
50 dos	28.10	25.06	200 4 nages	2:13.43	1:59.97
100 dos	1:00.63	54.28	400 4 nages	4:42.95	4:17.03
200 dos	2:11.58	1:59.21			

4 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

4.1 Les nageurs sélectionnés pourront éventuellement être engagés sur, au maximum, deux épreuves complémentaires (épreuves pour lesquelles le temps exigé n'aura pas été réalisé lors de la compétition citée au **point 1**), dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

4.2 Le cas échéant, toute décision finale incombe aux Directeurs Techniques Nationaux (FFFSU/FFN) ou à leurs représentants.

5 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX RELAIS

Les relais pourront être engagés à la discrétion des directeurs nationaux FFSU/FFN en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour chaque relais de performer, et/ou de qualification en finales individuelles. Ils pourront alors être constitués avec les sélectionnés individuels.

6 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

6.1 Toutes les sélections sont établies sous réserve qu'une préparation adaptée à la performance lors de cette compétition soit effectivement planifiée.

6.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements FISU connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

6.3 Les exemptions au processus de sélection ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

Critères de sélection 2027

Championnats d'Europe U23 Istanbul (TUR)

du mardi 16 au vendredi 18 juin

NATATION COURSE

EUROPEAN AQUATICS
This is your element

page mise à jour le *mar. 3 nov. 2026*

Responsable d'équipe

Franck SCHOTT

Dames & Messieurs
19 à 23 ans

Epreuves au programme
Dames et messieurs : 50 - 100 -200 -400 -800 -1500 nage libre | 50 -100 - 200 dos | 50 - 100 - 200 brasse
50 - 100 - 200 papillon | 200 - 400 4 nages
Mixtes : 4 x 100 nage libre | 4 x 100 4 nages

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2028.!!

1 PÉRIODE DE SÉLECTION

du 1er janvier au 13 mai 2027

2 RÈGLES DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES

2.1 La participation est limitée à quatre nageurs par épreuve.

2.2 Pour chaque épreuve, deux places en sélection seront réservées aux deux premiers nageurs nés en 2008 et 2007 (19-20 ans) qui auront satisfait aux exigences du **point 3.1** ou du **point 3.2** ci-dessous.

2.3 Pour chaque épreuve, deux places sont accordées sans restriction d'âge.

2.4 Pour chaque épreuve, si les deux places prévues au p**oint 2.2** ne sont pas pourvues, le **point 2.3** s'appliquera à trois ou quatre nageurs.

3 MODALITÉS DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES

3.1 Seront proposés à la sélection, au regard du **point 2.2**, les 2 premiers nageurs par épreuve qui auront réalisé le standard B du tableau ci-contre lors de la période référencée au **point 1**.

3.2 Seront proposés à la sélection, au regard du **point 2.3**, les 2 premiers nageurs par épreuve qui auront réalisé le standard A du tableau ci-dessous lors de la période référencée au point 1.

*NDLR : Un nageur de 19 ou 20 ans peut être sélectionné en réalisant le standard A , selon ce **point 3.2**, et laisser valide le **point 3.1.***

TEMPS DE QUALIFICATION - ÉPREUVES INDIVIDUELLES Dames & Messieurs

	A	B	A	B		A	B	A	B
50 nage libre	25.06	25.46	22.22	22.51	50 brasse	30.95	31.32	27.49	27.80
100 nage libre	54.62	55.37	48.97	49.66	100 brasse	1:07.54	1:08.60	1:00.30	1:01.21
200 nage libre	1:58.88	2:00.04	1:47.87	1:49.11	200 brasse	2:26.06	2:27.64	2:11.41	2:13.15
400 nage libre	4:11.27	4:12.66	3:48.94	3:50.98	50 papillon	26.22	26.40	23.47	23.80
800 nage libre	8:32.32	8:36.44	7:53.41	7:58.74	100 papillon	58.78	59.48	52.26	53.00
1500 nage libre	16:23.18	16:34.86	15:07.69	15:17.00	200 papillon	2:11.16	2:12.26	1:57.46	1:58.97
50 dos	28.10	28.40	25.06	25.32	200 4 nages	2:13.43	2:15.33	1:59.97	2:00.35
100 dos	1:00.63	1:01.34	54.28	54.87	400 4 nages	4:42.95	4:45.71	4:17.03	4:20.47
200 dos	2:11.58	2:13.05	1:59.21	2:00.29					

4 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

4.1 Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

4.2 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

5 MODALITÉS DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES DE RELAIS

5.1 Les relais seront construits à partir du potentiel des 2 meilleures nageuses et des 2 meilleurs nageurs pouvant les constituer ; il n'y a donc pas de temps de qualification à réaliser.

5.2 La disponibilité des 2 nageuses et/ou nageurs, au regard de leurs programmes individuels de compétition (opportunité d'un podium), et le potentiel du relais (opportunité d'une finale) seront déterminants pour la construction ou non du relais concerné.

5.3 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

6 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

6.1 Toutes les sélections sont établies sous réserve qu'une préparation adaptée à la performance lors de cette compétition soit effectivement planifiée.

6.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements European Aquatics® connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

6.3 Les exemptions au processus de sélection ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

Critères de sélection 2027

Championnats du monde Juniors

dates et lieu à déterminer

NATATION COURSE

Responsable d'équipe

Eric REBOURG

Préambule :
La participation de l'Equipe de France est suspendue au futur lieu d'organisation et à la réelle plus-value qu'elle pourra représenter pour les qualifiés éventuels.

page mise à jour le *ven. 23 oct. 2026*

Dames & Messieurs
14 à 18 ans
2013 à 2009

Epreuves au programme
Dames et messieurs : 50 - 100 -200 -400 -800 -1500 nage libre | 50 -100 - 200 dos | 50 - 100 - 200 brasse
50 - 100 - 200 papillon | 200 - 400 4 nages
Dames, messieurs et mixtes : 4 x 100 - 4 x 200 nage libre | 4 x 100 4 nages

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2028. Les nageurs mineurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire imprimée (en ligne ici)!!

1 COMPÉTITIONS DE SÉLECTION

1.1 Championnats de France U18
du mardi 27 avril au dimanche 2 mai - *à déterminer*

1.2 Championnats d'Europe Juniors
du mardi 29 juin au dimanche 4 juillet - Bjelovar (CRO)

2 RÈGLES DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-dessous lors de la compétition référencée au **point 1.1**.

2.2 Dans le cas où des places seraient laissées vacantes à l'issue de la compétition référencée au **point 1.1**, le **point 2.1** s'appliquera à la compétition référencée au **point 1.2** pour compléter la sélection.

2.3 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

TEMPS DE QUALIFICATION Point 1.1 - ÉPREUVES INDIVIDUELLES Dames & Messieurs

50 nage libre	25.64	22.71	50 brasse	31.65	28.06
100 nage libre	56.02	50.05	100 brasse	1:09.49	1:01.65
200 nage libre	2:01.30	1:49.62	200 brasse	2:29.44	2:14.98
400 nage libre	4:13.57	3:52.05	50 papillon	26.76	24.01
800 nage libre	8:38.75	8:01.85	100 papillon	1:00.06	53.36
1500 nage libre	16:43.53	15:23.33	200 papillon	2:12.33	1:59.63
50 dos	28.68	25.62	200 4 nages	2:16.14	2:01.57
100 dos	1:01.70	55.63	400 4 nages	4:48.93	4:22.04
200 dos	2:14.05	2:01.13			

3 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

3.1 Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.2 Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.3 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

4 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX RELAIS

4.1 Pourront être proposés à la sélection, les 4 meilleurs nageurs, qui, lors des compétitions référencées au **point 1**, à l'addition de leur temps individuel, auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-dessous.

Epreuves de relais	Dames	Messieurs
4x100 nage libre	3:44.71	3:20.65
4x200 nage libre	8:08.81	7:21.50
4x100 4 nages	4:07.13	3:41.55

4.2 En considérant les temps réalisés au cours des compétitions référencées au **point 1** et au regard du **point 4.1**, les temps de relais 4 nages du tableau ci-contre seront calculés à l'addition des 4 meilleurs nageurs pour chaque épreuve, 4 nageurs différents devant constituer ces relais.

4.3 En cas de réalisation des temps du tableau ci-dessus, la sélection sera établie selon la disponibilité des 4 meilleurs nageurs concernés et/ou du niveau des réservistes.

4.4 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.

4.5 Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs déjà sélectionnés.

4.6 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.7 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

5 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

5.1 Toutes les sélections sont établies sous réserve qu'une préparation adaptée à la performance lors de cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements World Aquatics connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

Critères de sélection 2027

Championnats d'Europe JUNIORS Bjelovar (CRO)

du mardi 29 juin au dimanche 4 juillet

NATATION COURSE

EUROPEAN AQUATICS
This is your element

page mise à jour le *ven. 23 oct. 2026*

Responsable d'équipe
Eric REBOURG

Entraîneur en chef
Philippe SCHWEITZER

Dames & Messieurs
14 à 18 ans

Epreuves au programme
Dames et messieurs : 50 - 100 -200 -400 -800 -1500 nage libre | 50 -100 - 200 dos | 50 - 100 - 200 brasse
50 - 100 - 200 papillon | 200 - 400 4 nages
Dames, messieurs et mixtes : 4 x 100 - 4 x 200 nage libre | 4 x 100 4 nages

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2028. Les nageurs mineurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire imprimée (en ligne ici) !!

1 COMPÉTITION de SÉLECTION

Championnats de France U18 *du mardi 27 avril au dimanche 2 mai- à déterminer*

2 RÈGLES DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 4 nageurs par épreuve et sans restriction d'âge, les nageurs qui auront réalisé en finale A uniquement (en séries pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs), le standard A du tableau ci-dessous lors de la compétition référencée au **point 1**.

2.2 Au regard du **point 2.1**, si la totalité des places n'est pas pourvue, la sélection pourra être complétée par les nageurs de 14 à 16 ans (nés de 2013 à 2011) qui auront réalisé le standard B du tableau ci-dessous.

2.3 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

TEMPS DE QUALIFICATION Point 1.1 - ÉPREUVES INDIVIDUELLES Dames & Messieurs

	A	B	A	B		A	B	A	B
50 nage libre	25.85	25.91	22.81	22.93	50 brasse	31.80	32.18	28.12	28.40
100 nage libre	56.16	56.69	50.19	50.58	100 brasse	1:10.07	1:11.00	1:02.58	1:03.24
200 nage libre	2:01.83	2:03.14	1:50.17	1:51.44	200 brasse	2:31.34	2:34.11	2:16.01	2:18.03
400 nage libre	4:16.52	4:18.32	3:53.76	3:57.08	50 papillon	27.14	27.43	24.12	24.48
800 nage libre	8:43.58	8:53.84	8:06.70	8:11.69	100 papillon	1:00.63	1:01.47	53.94	54.41
1500 nage libre	16:50.28	17:01.35	15:30.19	15:40.24	200 papillon	2:14.07	2:17.08	2:01.66	2:03.00
50 dos	28.78	29.18	25.77	26.10	200 4 nages	2:18.21	2:19.63	2:03.93	2:05.16
100 dos	1:02.53	1:03.20	56.02	56.53	400 4 nages	4:51.60	4:54.81	4:25.54	4:27.92
200 dos	2:15.37	2:18.95	2:01.88	2:04.25					

3 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

3.1 Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.2 Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.3 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

4 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX RELAIS

4.1 Pourront être proposés à la sélection, les 4 meilleurs nageurs, qui, lors des compétitions référencées au **point 1**, auront réalisé en finale A uniquement, à l'addition de leur temps individuel, le temps de qualification du tableau ci-dessous.

Epreuves de relais	Dames	Messieurs
4x100 nage libre	**3:45.33**	**3:21.66**
4x200 nage libre	**8:12.19**	**7:26.40**
4x100 4 nages	**4:10.05**	**3:42.69**

4.2 En considérant les temps réalisés lors de la compétition référencée au **point 1** et au regard du **point 4.1**, les temps de relais 4 nages du tableau ci-contre seront calculés à l'addition des 4 meilleurs nageurs pour chaque épreuve, 4 nageurs différents devant constituer ces relais.

4.3 En cas de réalisation des temps du tableau ci-dessus, la sélection sera établie selon la disponibilité des 4 meilleurs nageurs concernés et/ou du niveau des réservistes.

4.4 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.

4.5 Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs déjà sélectionnés.

4.6 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.7 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

5 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

5.1 Toutes les sélections sont établies sous réserve qu'une préparation adaptée à la performance lors de cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements European Aquatics® connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de sélection ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

Festival Olympique de la Jeunesse Européenne

Lignano Sabbiadoro (ITA) du 25 au 31 juillet

NATATION COURSE

page mise à jour le *ven. 23 oct. 2026*

Responsable d'équipe

Fanny BABOU

Filles & Garçons
14 - 15 ans

Epreuves au programme

Dames et messieurs : 50 - 100 -200 -400 -800 ♀ -1500 ♂ nage libre | 100 - 200 dos | 100 - 200 brasse 100 - 200 papillon | 200 - 400 4 nages

Dames, messieurs et mixtes : 4 x 100 nage libre | 4 x 100 4 nages

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2028. Les nageurs mineurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire imprimée (en ligne ici) !!

1 COMPÉTITION DE SÉLECTION

Championnats de France U18 du mardi 27 avril au dimanche 2 mai - *à déterminer*

2 RÈGLES DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-dessous lors de la compétition référencée au **point 1.**

⚠ Le règlement de la compétition limite la participation de chaque athlète à deux épreuves individuelles + un relais par genre + un relais mixte par jour. Le cas échéant, ce point de règlement pourra être considéré pour constituer la sélection.

2.2 Le règlement de la compétition fixe à 16 le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, 6 places pour les filles et 6 places pour les garçons seront réservées et départagées au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, au meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMP^{R}). Les 4 places restantes seront indifféremment attribuées aux filles et/ou aux garçons répondant à cette même règle de départage.

2.3 Dans chaque épreuve, l'ordre d'accès à la sélection se fera en fonction du classement des meilleures performances réalisées.

TEMPS DE QUALIFICATION - ÉPREUVES INDIVIDUELLES Filles & Garçons

50 nage libre	26.66	24.54	100 brasse	1:11.91	1:06.57
100 nage libre	57.95	53.09	200 brasse	2:35.44	2:26.28
200 nage libre	2:05.47	1:57.22	100 papillon	1:02.30	57.33
400 nage libre	4:23.76	4:07.48	200 papillon	2:19.89	2:07.82
800 nage libre ♀	9:01.70		200 4 nages	2:21.95	2:11.45
1500 nage libre ♂		16:20.63	400 4 nages	5:01.45	4:42.46
100 dos	1:04.66	1:00.01			
200 dos	2:19.41	2:10.19			

3 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

3.1 Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.2 Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.

3.3 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

4 MODALITÉS DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES DE RELAIS

4.1 Au regard du **point 2.2**, les temps de sélection du tableau ci-dessous sont renseignés à titre indicatif. En aucun cas leur réalisation ne constituera une sélection « automatique ». La décision d'engager des relais sera prise en fonction du potentiel de l'équipe, du programme, et dans l'intérêt de l'équipe de France

Epreuves de relais	Filles	Garçons
4x100 nage libre	3:53.03	3:34.51
4x100 4 nages	4:17.92	3:57.45

4.2 Seront proposés à la sélection, les 4 meilleurs nageurs, qui, lors de la compétition référencée au **point 1,** auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-contre, 4 nageurs différents devant constituer les relais 4 nages.

4.3 Si le quota décrit au **point 2.2** n'est pas atteint, des nageurs non sélectionnés individuellement pourront être proposés à la sélection pour constituer des relais.

4.4 Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs déjà sélectionnés.

4.5 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.6 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

5 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

5.1 Toutes les sélections sont établies sous réserve qu'une préparation adaptée à la performance lors de cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de sélection ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

Critères de sélection 2027

Coupe de la COMEN

dates et lieu à déterminer

NATATION COURSE

page mise à jour le *ven. 23 oct. 2026*

Responsable d'équipe

Fanny BABOU

Mediterranean Swimming Confederation

Filles
13 à 15 ans
Garçons
15 - 16 ans

Epreuves au programme
Dames et messieurs : 50 - 100 -200 -400 -800 ♀ -1500 ♂ nage libre | 100 - 200 dos | 100 - 200 brasse 100 - 200 papillon | 200 - 400 4 nages
Dames et messieurs : 4 x 100 - 4 x 200 nage libre | 4 x 100 4 nages
Mixtes : 4 x 50 nage libre | 4 x 50 4 nages

!! Veuillez vous assurer d'être en possession d'un passeport ou CNI valide a minima jusqu'au 31 janvier 2028. Les nageurs mineurs devront être en possession d'une autorisation de sortie du territoire imprimée (en ligne ici) !!

1 COMPÉTITION DE SÉLECTION

Championnats de France U18 *d*u mardi 27 avril au dimanche 2 mai - *à déterminer*

2 RÈGLES DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES INDIVIDUELLES

2.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification des colonnes **A** du tableau ci-contre lors de la compétition référencée au **point 1.**

2.2 Le règlement de la compétition fixe à 16 filles et 16 garçons le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, les places seront départagées au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, à leur meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMP^{R}).

2.3 Au regard des **points 2.1 et 2.2**, si la totalité des places n'est pas pourvue, la sélection pourra être complétée par les nageuses de 13 ans (nées en 2014) qui auront réalisé le standard **B** du tableau ci-contre lors de la compétition référencée au **point 1.**

2.4 Dans chaque épreuve, l'ordre d'accès à la sélection se fera en fonction du classement des meilleures performances réalisées.

2.5 S'agissant d'une compétition par équipe, les nageurs très proches des temps de qualification, au regard des dispositions décrites aux **points 2.1, 2.2 et 2.3**, pourraient être sélectionnés afin d'améliorer le potentiel de la sélection.

2.6 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

TEMPS DE QUALIFICATION - ÉPREUVES INDIVIDUELLES Filles & Garçons

	A	B	A		A	B	A
50 nage libre	27.00	27.50	24.03	100 brasse	1:13.17	1:14.13	1:05.54
100 nage libre	58.43	59.35	52.08	200 brasse	2:37.98	2:39.84	2:22.90
200 nage libre	2:06.84	2:08.57	1:55.28	100 papillon	1:03.19	1:04.31	56.73
400 nage libre	4:25.41	4:29.65	4:03.72	200 papillon	2:22.02	2:24.28	2:07.45
800 nage libre ♀	9:04.44	9:10.38		200 4 nages	2:22.93	2:24.56	2:08.81
1500 nage libre ♂			16:10.82	400 4 nages	5:05.67	5:06.17	4:39.33
100 dos	1:05.68	1:06.40	58.70				
200 dos	2:21.18	2:23.22	2:07.80				

3 MODALITÉS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

3.1 Les nageurs sélectionnés à une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils disputent l'épreuve ou les épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur des épreuves complémentaires, au vu du programme et de l'opportunité d'améliorer le potentiel de l'équipe au classement général.

3.2 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

4 MODALITÉS DE SÉLECTION AUX ÉPREUVES DE RELAIS

4.1 Les relais pourront être proposés à la sélection au regard des nageurs sélectionnés à titre individuel, en fonction des places disponibles et de l'intérêt de l'équipe. Au regard de toutes les composantes du **point 2**, un ou plusieurs nageurs pourront être sélectionnés pour compléter l'équipe.

4.2 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

4.3 Le cas échéant, toute décision finale incombe au Directeur Technique National ou à son représentant.

5 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

5.1 Toutes les sélections sont établies sous réserve qu'une préparation adaptée à la performance lors de cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements de la Confédération Méditerranéenne de Natation connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

5.3 Les exemptions au processus de sélection ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.